

SUNDEP INFOS

La Brève du syndicat Solidaires de l'Enseignement Privé



Sud Enseignement privé

Quand l'Etat incite à plus de précarité dans l'EN...

Souvenez-vous, à la rentrée de septembre dernier, alors qu'était organisé par le gouvernement un véritable plan de licenciement de masse s'agissant des salarié-es employé-es en CUI (Contrat Unique d'Insertion), les directions de nos institutions s'insurgeaient de leur disparition. Mais comment allaient-ils faire pour remplacer cette main-d'œuvre dont les salaires étaient subventionnés à plus de 70% par l'Etat ? Finalement leur inquiétude aura été de faible durée puisque ce même Etat, par le biais de l'Agence de Service Civique a mis à leur disposition une « armée » de volontaires aux modalités contractuelles, plus souples pour un coût modique ! Qui sont donc ces Volontaires Services Civiques (vsc) ? Des jeunes de moins de 30 ans que le Ministère ne souhaite pas former, payé-es 580 € nets/mois/30 h par semaine et dont les missions recouvrent désormais celles des précédent-es CUI voire celles d'autres professionnels de l'éducation. Pour en savoir plus : <http://www.sundep.org/spip.php?article1682>

élu-es (DP, membres d'un CE ou d'un CHSCT) qui craignent, à 90% (d'après un récent sondage) pour le dialogue social et la défense des droits des salarié-es dans leurs entreprises. Déjà très sollicité-es, DP, membre des CE et CHSCT des établissements privés s'interrogent aussi sur les nouvelles prérogatives à venir s'agissant de la somme de travail qui va leur incomber, d'une dangereuse fusion des budgets de ces instances, du paiement déjà très contesté de leurs heures de délégation voire du renouvellement des élu-es qui seront de plus en plus entravé-es et stigmatisé-e dans leur fonction.

A lire à ce sujet, notre dossier :

<http://www.sundep.org/spip.php?article1678>



L'année 17, celle de l'an I en « Macronie », aura été celle des désillusions. Que peut donc nous réserver 2018 ?

A en lire les réformes à venir, celles qui concerneront les retraites par répartition, les services publics, notre protection sociale ainsi que toutes celles mises en place à la va-vite dans l'Education Nationale, de la maternelle à l'enseignement supérieur, peu d'illusions nous sont permises !

Alors, toutes et tous ensemble, faisons de 2018 une année qui nous ressemble et qui réponde aux valeurs que nous défendons, jour après jour, lutte après lutte avec notre union syndicale : celle des Solidaires !

En 2018, mettons toutes et tous de l'espoir dans nos luttes !

An II en « Macronie » et la mise en place du CSE.

Parmi les différentes mesures de la réforme du code du travail, la fusion des Instances représentatives du personnel (IRP) concentre des inquiétudes particulières. L'ordonnance Macron 2 prévoit en effet, d'ici le 1^{er} janvier 2020, le remplacement des CE, DP et CHSCT pour un CSE (Comité Social et Economique), partout où ces instances existaient. Dans les établissements privés où elles fonctionnaient, cette mise en place effective dépendra des dates des prochaines élections professionnelles. La vie de ces instances et à fortiori de cette nouvelle « méga-instance » est un sujet très sensible, particulièrement pour les

neurosciences, bienveillance, Boris Cyrulnik, immersion linguistique, conseil scientifique, abolition des filières aux BAC et Parcoursup... Avec des objectifs annoncés à plus ou moins longs termes... Dès la rentrée 17 s'agissant des CP en REP+, dès la prochaine rentrée universitaire et à l'horizon 2020 pour la réforme du BAC, tant redoutée.

neurosciences, bienveillance, Boris Cyrulnik, immersion linguistique, conseil scientifique, abolition des filières aux BAC et Parcoursup... Avec des objectifs annoncés à plus ou moins longs termes... Dès la rentrée 17 s'agissant des CP en REP+, dès la prochaine rentrée universitaire et à l'horizon 2020 pour la réforme du BAC, tant redoutée.

<http://www.sundep.org/spip.php?article1681>

Bilan trimestriel de J-M. Blanquer : élève très bavard !

De la Maternelle au lycée en passant par le collège jusqu'à l'enseignement supérieur et sans oublier les premières actions ministérielles en regard des effectifs de certains cours préparatoires, ce sont tous les niveaux de l'enseignement qui ont été concernés par les nouveaux chantiers mis en action par le ministre de l'Education Nationale.

Que doit-on retenir de cette agitation médiatique tous azimuts ?

En vrac : neurosciences, bienveillance, Boris Cyrulnik, immersion linguistique, conseil scientifique, abolition des filières aux BAC et Parcoursup... Avec des objectifs annoncés à plus ou moins longs termes... Dès la rentrée 17 s'agissant des CP en REP+, dès la prochaine rentrée universitaire et à l'horizon 2020 pour la réforme du BAC, tant redoutée.

Des questions « en vrac » qui restent aussi en suspend ?

Quid de l'investissement de 120 millions d'euros annuels, nécessaire pour modifier de manière significative le taux d'encadrement auprès des élèves de maternelle ? Les neurosciences doivent-elles, peuvent-elles se substituer à l'inventivité et l'exonérer de toute autre forme de réflexion ? Chercher sa voie à la sortie de l'adolescence n'est-ce pas plus formateur ?

A lire à ce sujet, notre dossier :

<http://www.sundep.org/spip.php?article1681>

Drôles d'étrennes ☺ !

Les enseignant-es en SEGPA ont eu la surprise d'apprendre en décembre dernier des modifications de leur indemnité spécifique (IS) et la suppression des heures de synthèse et de coordination.

Le ministère a fait le choix du mépris en retirant l'indemnité de sujétion (IS), qui caractérisait le poste en SEGPA, et qui permettait ainsi de valoriser des postes, plus difficiles, parfois peu attractifs.

Le SUNDEP Solidaires réaffirme la nécessité de revaloriser réellement les professeur-es des écoles enseignant en SEGPA et donc de maintenir leurs heures de coordination et de synthèse (payées en HSA). Le compte n'est pas bon : 18€ ne compenseront jamais 342€ représentant les heures de coordinations et de synthèse en un mois de travail !

Le chiffre du mois : 3

Comme le nombre de jour de carence instauré par le Sénat pour les fonctionnaires, jours durant lesquels leurs arrêts maladie ne sont pas rémunérés. Il a également été enlevé aux agents publics une partie de la compensation de la hausse de la CSG.

Dans le budget pour 2018, le gouvernement prévoyait de rétablir un seul jour de carence pendant lequel l'arrêt maladie d'un fonctionnaire ne serait pas rémunéré, de façon à lutter contre l'absentéisme. Les sénateurs ont instauré 3 jours de carence pour les fonctionnaires, pour s'aligner sur les salarié-es du privé.

Le SUNDEP Solidaires est TRES en colère car les enseignant-es public/privé n'ont pas leurs mutuelles qui prennent en charge les jours de carence comme dans le privé...

Non seulement, les rémunérations des enseignants en France sont très basses mais le gouvernement Macron en rajoute encore au détriment de la santé des enseignant-es.

Pour en savoir plus, lire l'article : <http://www.sundep.org/spip.php?article1670>

sundep@laposte.net
<http://www.sundep.org>